

**Mairie de CHARTAINVILLIERS**  
28130

Téléphone: 02 37 32 32 91  
Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 11 / 2024**

OBJET :

-----  
AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE 2023  
-----

Date de la convocation  
du Conseil Municipal :

21 Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre Avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : Mesdames Danielle BENOIST, Janine CHEUL, Cécile DE BEIR et Dominique LEJEUNE, Messieurs David CHOLLEY, Serge DROIT Fabrice TANTY et Didier VERNIOL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Madame Claudie PICHOT et Messieurs Guy BOUAZIZ (pouvoir à Mme Lejeune), et Thierry GARNIER (pouvoir à Mr Boutin)

Madame Janine CHEUL a été élue secrétaire de séance.

Les comptes de la commune pour l'exercice 2023 font apparaître les résultats suivants :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT : Excédent de 291.402,70 euros
- SECTION D'INVESTISSEMENT : Excédent de 183.513,18 euros

Le résultat de clôture s'élève donc à 409 089.25 euros.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

. DONNE SON ACCORD à l'affectation suivante de ces résultats :

- Résultat d'investissement reporté (imputation R 001) : 183.513,18 €
- Résultat de fonctionnement reporté (imputation R 002) : 291.402,70 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (imputation R1068) : 0 €

Certifié exécutoire  
Compte tenu de sa  
Réception en Préfecture  
Et de sa publication

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20240404-11-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

